



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional OCCITANIE
COMITE du GARD
97, Rue Grieg « Le Beauvallon » -30900 NIMES
Tél :04.66.23.09.86 Mail : cd30@petanque.fr



Modalités Championnat Du Tir De Précision

Le Championnat de France de Tir de Précision est ouvert aux catégories suivantes dans chacune desquelles sera décerné le titre de champion :

- Seniors Hommes
- Seniors Femmes
- Juniors / Cadets Hommes
- Juniors / Cadets Femmes

Les qualificatifs se déroulent suivant le règlement FIPJP sur tous les ateliers et toutes les distances. Les qualifications se jouent aux meilleurs scores obtenus à l'issue des 5 ateliers.

Ce championnat sera organisé en deux phases

1ere épreuve : phase qualificative seniors hommes et femmes.

Pour calculer le nombre de pas de tir nécessaire et le timing la durée moyenne du passage d'un joueur est de 20 min et de 40 min pour les oppositions directes à partir des ¼ de finales. Étalaé sur la journée cela donne 30 participants matin et 60 l'après-midi.

4 journées sont prévues : samedi 29 février, dimanche 1^{er} mars, samedi 7 mars et dimanche 8 mars. Dans le Boulodrome de Vers Pont du Gard.

Les inscriptions se font par les présidents de Club au Comité par l'adresse cd30inscription@orange.fr comme pour les autres championnats. Date limite le jeudi 13 février 2020 (17H00) : pour tous. Correction d'erreurs jusqu'au vendredi 14 février midi.

Les convocations avec leur horaire approximatif de passage seront envoyées aux Clubs et consultables sur le site Web du Comité boulesdugard.fr.

Chaque atelier (5) sera disputé sur un « Pas de Tir » différent (4 distances) soit 1 « pas de tir » pour la boule seule, un « pas de tir » pour la boule à la sautée, etc....

Ce sont les joueur(ses) qui changeront de « pas de tir » une fois l'atelier terminé.

Les participants effectuent une série de tir, 4 tirs par atelier (5) soit 20 tirs.

A l'issue de cette épreuve les 8 meilleurs tireurs seniors masculins et féminins sont qualifiés pour la finale

2ème phase, la finale le 8 mai 2020 à Clarensac.

Les Juniors et cadets participent directement à la phase finale.

Les ¼ de Finales se déroulent en confrontation directe de deux joueurs sur un même pas de tir. L'auteur du meilleur score est qualifié pour les ½ puis idem en ½ pour la finale.

• Déroulement des quarts de finales : le tireur classé 1 rencontre le 8, le 2 rencontre le 7, le 3 rencontre le 6, le 4 rencontre le 5.

• Déroulement des ½ finales :

Le vainqueur de la rencontre 1 contre 8 : rencontre le vainqueur du 4 contre le 5,

Le vainqueur de la rencontre 2 contre 7 : rencontre le vainqueur du 3 contre le 6.

Pour l'encadrement des épreuves il faut au moins

- 1 arbitre officiel au cercle de tir pour l'attribution des points**
- 1 arbitre ou un officiel pour les pieds**
- 1 bénévole pour le positionnement des boules plus un remplaçant**
- 1 graphique**

Les boules se placent avec le gabarit agréé sous contrôle de l'arbitre officiel

La position des pieds et la validité du tir aux cercles de tir peuvent être confiées à un dirigeant officiel en cas de manque d'arbitre.

Qualificatifs départementaux

- La disparité des effectifs oblige à laisser libre les CD de l'organisation de leurs qualificatifs. Ceux-ci peuvent être organisés aux dates et lieux choisis par le CD par secteurs qualifiant au championnat départemental.**
- Les CD organisent leurs qualificatifs en fonction du nombre de qualifiés attribués par leur Comité Régional.**

Le Comité Directeur a décidé de prendre en charge tous les frais d'arbitrage ainsi que les repas des délégués.

Soit 5 arbitres + 6 délégués x 5 journées soit une dépense d'environ 3000€

Pour compenser cette dépense le Comité Directeur a décidé lors de sa réunion mensuelle du 20 janvier de demander une participation de 5€ à tous les seniors hommes et femmes.